



La Charbonnière



BULLETIN
MUNICIPAL
N° 95
JUILLET 2022





Réparation de Bijoux Fantaisie

Karine vous propose de réparer vos bijoux cassés, cette défenseuse de l'anti-gaspillage récupère des bijoux cassés pour en créer de nouveaux. Je donne une seconde vie à vos bijoux fantaisie anciens (Nettoyage par ultrasons, transformation, réparation, vernissage de perles...).

Vous pouvez suivre toute son activité sur facebook : @Kartin.2106

Mail : kartin@laposte.net ou ☎ : 04 73 64 17 25



Soudeur qualifié à domicile

Stéphane vous propose ses services comme soudeur à domicile. Il soude tous types de matériaux l'alu, l'inox et l'acier. Il intervient sur site pour particuliers, entreprises, travaux publics, agriculteurs.

Vous pouvez le suivre sur facebook : 2SD soudure

Mail : 2sdsoudure@gmail.com ou ☎ : 07 82 15 94 00



Chicken's Chic

Guillaume Froquet vous propose ses poules pondeuses et d'ornement dans son élevage de volailles.

Vous pouvez le joindre au ☎ : 06 67 99 97 48

Nouveauté : Ouverture prochainement d'un salon de coiffure dans le village de la Brousse. L'Atelier de Valérie ouvrira ses portes fin août.

Vous pouvez joindre Valérie au ☎ : 06 78 97 35 11

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h

Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h

Relève du courrier : 10h30

Mairie – 2 rue de la Trinité - ☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : mairieclv@orange.fr

Adresse site internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr



Page Facebook : Mairie de Charbonnières-les-Vieilles



Télécharger gratuitement l'application Panneapocket pour vous informer et alerter sur notre commune



Madame, Monsieur, chers concitoyens

Au terme d'un cycle électoral assez long, les français ont souhaité que la représentation nationale reflète beaucoup plus nettement la diversité des attentes et des convictions qui s'expriment dans le pays. Il appartient désormais aux nouveaux élus de trouver le chemin du compromis et l'équilibre du débat. C'est leur responsabilité ! Il appartient également au Président de la République de tenir compte des enjeux de société et des urgences absolues à aborder sans détour pour préserver l'unité de la nation. Il faut bien comprendre qu'il ne faut plus opposer la « France des métropoles » à celle des petites villes ou des zones rurales, c'est-à-dire la « France des oubliés » qui très logiquement n'accepte plus l'éloignement et le désengagement de l'Etat.

Dans ce contexte et à travers la nécessité d'assurer une défense acharnée des services publics, il convient plus que jamais de s'appuyer sur les missions des élus locaux et plus largement sur l'ensemble des « corps intermédiaires » trop longtemps ignorés. Il ne faut pas refuser les sujets qui préoccupent les français (la santé, l'éducation, les questions environnementales, l'agriculture, le pouvoir d'achat, la sécurité des personnes et des biens). Rien ne doit être tabou à condition de bien faire la distinction entre le thème abordé et son traitement. Vis-à-vis des autres, seule l'action importe !

Malgré les incertitudes liées aux conditions de soutien (subventions) peu lisibles à moyens et courts termes des partenaires financeurs des communes (Etat, Région, Département), la municipalité de Charbonnières-les-Vieilles a fait le choix de garantir un certain niveau d'investissement en poursuivant par exemple la réfection extérieure du bâtiment de la Mairie et en sollicitant des aides notamment pour la rénovation du terrain de tennis et l'aménagement d'un city stade (terrain multi sports). La stabilité budgétaire est assurée avec une fiscalité toujours inchangée (les taux n'ont pas été modifiés depuis notre première élection en 2014).

Le soutien renforcé aux actions des associations constitue également un « marqueur » important de l'exercice budgétaire 2022. A cet égard, j'associe à cet éditorial l'ensemble des élus du conseil municipal pour saluer le remarquable dynamisme et l'engagement des responsables associatifs dans l'animation de notre commune. La période estivale le confirmera une nouvelle fois en étant ponctuée de multiples manifestations musicales, culturelles, sportives, « gourmandes » !

Pour bien préparer la rentrée scolaire, nous allons comme toujours concentrer notre énergie et une grande part de nos moyens sur notre école publique. Cette année encore, avec l'appui du personnel communal et communautaire, l'équipe enseignante menée par le remarquable engagement de son directeur a su faire preuve d'imagination et de belles ressources pour franchir le cap délicat d'une nouvelle période de crise sanitaire, dans l'unique intérêt des enfants.

En attendant, Madame, Monsieur, chers concitoyens, je vous souhaite un été 2022 festif et apaisé...

**Le Maire,
Michaël BARÉ**



Nouveau chauffage de la Mairie :

Après mise en concurrence, le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre de l'entreprise REDON pour une pompe à chaleur / géothermie sur la base d'un montant de 17 657.98 € HT (il s'agit de remplacer le système actuel de chauffage des salles de la Mairie qui entraîne trop de frais de maintenance et de réparation).

Balayage des rues :

A partir de 2022, la prestation de balayage (jusqu'alors assurée par la SEMERAP) est confiée à l'entreprise DOME RABOTAGE pour un montant de 900.00 € HT / passage.

Travaux à l'école :

L'entreprise SAS ELBA a été retenue pour les travaux de réfection de la toiture du préau de l'école sur la base d'un montant HT de 3 544.00 €.

Personnel :

Aux services techniques, le Contrat à Durée Déterminée en CUI-CEC bénéficie d'une prolongation de 06 mois à compter de juin 2022.

A l'école, un nouveau Contrat à Durée Déterminée de droit public ou, sous réserve de l'accord des services de l'Etat, en CUI-CEC est envisagé pour la prochaine rentrée scolaire.

« City Stade » et requalification du terrain de tennis :

Le Conseil Municipal a souhaité solliciter les aides proposées par l'Agence Nationale du Sport pour la réalisation de terrains multi sports.

Feu d'Artifice du 14 juillet :

La prestation sonorisée est confiée cette année à l'entreprise « Evénement Ciel » pour un montant de 1 666.67 € HT (300 € étant pris en charge par l'association GAM).

Finances :

Le Conseil Municipal a décidé d'inscrire la commune dans le mouvement du passage anticipé à la comptabilité M 57 (au 01 janvier 2023). Il s'agit de la nouvelle instruction comptable et budgétaire qui doit se substituer à titre obligatoire à l'actuelle M 14 au 01 janvier 2024.



L'exercice budgétaire 2022 est structuré sur une logique de stabilité avec une fiscalité inchangée, un excédent préservé et un programme d'investissements toujours dynamique. Les ressources de la commune sont maintenues à un niveau satisfaisant à travers les dotations de l'Etat, la progression régulière des bases ainsi que celle des revenus des services et des locations.

Les dépenses de fonctionnement font l'objet d'un suivi particulier en raison de l'inflation qui impacte lourdement le coût des matériaux de fournitures et de certaines prestations. Des arbitrages pourront cependant être nécessaires avant la fin de l'année. Le Conseil Municipal a fait également le choix de prévoir une enveloppe de subventions aux associations. En dehors du soutien habituel, les aides supplémentaires sont votées au cas par cas et à titre exceptionnel pour 2022 uniquement (en fonction des événements envisagés).

La section d'investissement est marquée par la poursuite des projets engagés (réfection extérieure du bâtiment de la Mairie, chauffage de la Mairie, City Stade et Tennis, voirie, étude « Halle », matériel technique...). Les demandes de subventions ont été effectuées (Etat, Région, Département...) et l'auto-financement sera mobilisé dans la mesure du soutien obtenu pour les dossiers présentés.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

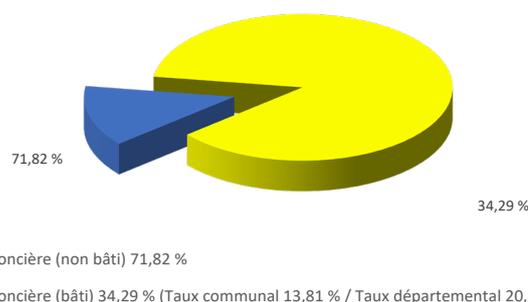
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (*)	Recettes ou Excédent (*)	Dépenses ou Déficit (*)	Recettes ou Excédent (*)	Dépenses ou Déficit (*)	Recettes ou Excédent (*)
Résultats reportés Opérations de l'exercice	638 817,10	171 079,11 679 995,79	62 102,14 172 174,79	190 552,09	62 102,14 810 991,89	171 079,11 870 547,88
TOTAUX	638 817,10	851 074,90	234 276,93	190 552,09	873 094,03	1 041 626,99
Résultats de clôture Restes à réaliser		212 257,80	43 724,84 60 200,00	69 528,00	60 200,00	168 532,96 69 528,00
TOTAUX CUMULES	638 817,10	851 074,90	2964 476,93	260 080,09	933 294,03	1 111 154,99
RESULTATS DEFINITIFS		212 257,80	34 396,84			177 860,96

Budget principal 2022 Recettes de fonctionnement	848 610,36 €
<i>Dont les principaux chapitres suivants</i>	
Produits des services, du domaine et ventes	76 850,00 €
Impôts et taxes reversées	287 014,00 €
Dotations et participations	262 313,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	177 860,96 €
Autres recettes	43 572,40 €
Budgets principal 2022 Dépenses de fonctionnement	848 610,36 €
<i>Dont les principaux chapitres suivants</i>	
Charges à caractère général	207 538,63 €
Charges de personnel et frais assimilés	327 215,63 €
Virement à la section d'investissement	133 369,94 €
Intérêts des remboursements d'emprunts	4 801,00 €
Autres charges de gestion courante (sub associations, sub CCAS, cotisations diverses...)	75 033,49 €
Autres dépenses	100 651,67 €

Budget principal 2022 Recette d'investissement	535 989,33 €
<i>Dont les principaux chapitres suivants</i>	
Subventions d'investissement	198 327,16 €
Virement de la section de fonctionnement	133 369,94 €
Autres recettes	204 292,23 €
Budget principal 2022 Dépenses d'investissement	535 989,33 €
<i>Dont les principaux chapitres suivants</i>	
Subventions d'équipement versées (fonds de concours)	52 697,95 €
Immobilisations en cours (travaux et équipements)	285 406,00 €
Emprunts en capital	23 067,00 €
Solde d'exécution	43 724,84 €
Autres dépenses	131 093,54 €

BUDGET CCAS	Dépenses	Recettes
fonctionnement	5 010,00 €	5 010,00 €
investissement	91,47 €	91,47 €

Répartition des (Taux inchangés)
(parts du foncier bâti et non bâti)





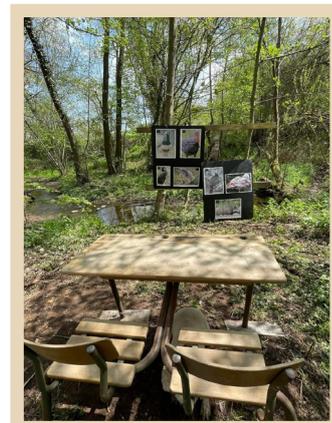
Concours de Belote organisé par le Club de l'Amitié



Très belle journée pour la Balade Banc'al, avec un ravitaillement dans la cour du château de la Tour Serviat. Les marcheurs ont pu découvrir les différents bancs tout au long du parcours et déguster la traditionnelle soupe paysanne à l'arrivée.



L'association Culturelle a organisé divers ateliers les dimanches après midi. Les participants ont pu s'initier à la poterie, au graffiti, à la pyrogravure, à la fabrication de bougies ou tout simplement aux jeux de société. Ce fut un vif succès.



«Kermesse de l'école»
Toute l'école s'est retrouvée devant la salle polyvalente en costumes charmants pour le plus grand plaisir des enfants et des parents. La fin de soirée a été animée par le concert des Insomniaques.



Moment convivial autour de l'étang de Chaluset pour le concours de pêche annuel.

Mis entre parenthèses pendant la crise sanitaire, le repas du CCAS a réuni nos aînés de plus de 70 ans pour des retrouvailles autour d'un repas dansant, le 30 avril.



Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie s'est déroulée en présence des sapeurs-pompiers, des portes-drapeaux, des musiciens de l'Union Musicale des Combrailles et des élèves de l'école. Pour cette occasion, ils ont exprimé leurs craintes face à la guerre en Ukraine par un dessin.



Journée de solidarité

Nos agriculteurs ont répondu présents comme chaque année pour participer à une journée de travaux solidaires en faveur des chemins ruraux. Le rassemblement autour d'un repas convivial concluait cette journée de travaux dont l'utilité publique n'est plus à démontrer et qui mérite de vifs remerciements aux agriculteurs qui ont accepté de donner une journée de travail pour la collectivité.



Nouvelle manifestation organisée par les Ans Foirés « L'AFTERWORK »

Le Festival des possibles de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge

Pendant plusieurs semaines Combrailles, Sioule et Morge, dans le cadre du plan Climat-Air-Energie Territorial, a organisé des actions de sensibilisation (ateliers, films, débats, exposition...) pour l'avenir et la protection de notre planète.

La journée du 7 mai, à Charbonnières-les-Vieilles, devait clôturer ces rencontres par des ateliers thématiques et une table ronde animée par d'éminents experts en la matière à l'issue de laquelle un groupe climat a été créé afin d'impulser des actions concrètes (publiques et privées) en matière d'écologie.



Un marché de producteurs locaux, des expositions artistiques ou ludiques agrémentaient les sens du visiteur, qui tout au long de la journée a pu apprécier l'ambiance musicale concoctée par les brayauds, la banda de Combronde, les professeurs des écoles de musique et pour clôturer cette magnifique journée le groupe des Flying Tractors.

Si la réussite était attendue, ce fut un immense et inédit succès tant la foule de visiteurs inonda les abords de la salle polyvalente tout au long de cette journée.



Travaux



Travaux mairie

Les travaux engagés sur le bâtiment de la mairie sont bientôt terminés. Le toit et les menuiseries extérieures sont changés. Le chantier sera terminé après la reprise des façades.

Antenne téléphonique

Dans le cadre du déploiement national du réseau 4G, l'opérateur Orange a installé une antenne relais aux abords de la départementale D16 entre Charbonnières et Péry. Cette antenne doit améliorer sensiblement le réseau sur un grand secteur du bourg et sur la vallée de la Morge. La mise en service doit s'effectuer d'ici la fin de l'année 2022.

Déploiement de la fibre

Les villages de Chalusset, la Brousse et Chanteloup seront alimentés par la fibre d'ici la fin de l'année. Pour tous les autres secteurs non datés, il sera possible dans le courant de l'année 2023 de l'obtenir sur demande individuelle. A partir de cette demande l'opérateur aura un délai maximum de 6 mois pour intervenir.



Naissances :

Le 25 janvier 2022, **Pio** AMBROSIO, fils de Louis AMBROSIO et d'Adeline LEGENDRE, le bourg

Le 08 février 2022, **Eliana** LÉTOFFÉ, fille de Luc LÉTOFFÉ et de Marion BUREL, le bourg

Le 19 mars 2022, **Joséphine** BENNETT, fille de Gareth BENNETT et Fleur PROTIERE, le bourg

Le 25 mars 2022, **Aline** NOYER, fille de Hugues NOYER et d'Emeline QUEGUINER, les Chartres

Le 30 mars 2022, **Louise** MONESTIER, fille de Damien MONESTIER et de Lucie MOLINS,
Les Mazeaux

Le 08 avril 2022, **Kessya** MADI, fille de El-Aoumi MADI et de Laura BICARD, le bourg

Le 08 mai 2022, **Augustin** DEL PONTE, fils de Benoît DEL PONTE et de Carine LOPEZ,
le bourg

Le 09 mai 2022, **Lyse** DAVAYAT, fille de Gaëtan DAVAYAT et de Laura GRANGIER, Chanteloup

Le 10 mai 2022, **Julia** GUILLEMOT, fille de Romain GUILLEMOT et de Marine CHAUVAC, les
Mazeaux

Le 23 juin 2022, **Gabin** DELATTRE, fils de Cédric DELATTRE et d'Ariane FINEL, le Suchet

**Mariage :**

Le 04 juin 2022, Pascal SOLEIL et Julie BINARD

**Pacs :**

Le 17 mai 2022 , Arnaud JOFFE et Manon FONTENIL

Le 24 juin 2022, Julien LADEVIE et Laurine DAS NEVES

**Décès :**

Le 18 février 2022, René BARD à l'âge de 83 ans

Le 26 février 2022, Henri MAÎTRE à l'âge de 98 ans

Le 09 avril 2022, Henri GRAVEROL à l'âge de 92 ans

Le 12 avril 2022, Yvan GLEIZON à l'âge de 41 ans

Le 16 avril 2022, René JOUFFRAIX à l'âge de 69 ans

Le 20 avril 2022, Danielle MAITRE à l'âge de 72 ans

Le 22 juin 2022, Jean-Pierre CHEFDEVILLE à l'âge de 77 ans



Solidarité Ukraine

Suite au déclenchement du conflit armé en Ukraine, la mobilisation d'un grand nombre d'entre-vous a permis d'affréter un véhicule chargé de matériel d'urgence et de première nécessité. Suite à cela le conseil municipal a voté un don de 1 200 € (1€ par habitant) et d'adresser ce don à l'Ukraine par l'intermédiaire de la Protection Civile, organisme habilité au regroupement des aides dans notre pays.

Dans un deuxième temps, des lits (issus des installations de la colonie de vacances de la Trinité) ont été donnés à différentes associations « le CECLER, le CADA de St Eloy/Giat et les restos du Cœur » accueillant des personnes en difficulté.



Médiateurs

Pour la période estivale, la communauté de communes Combraille, Sioule et Morge met en place deux agents de médiation qui ont pour principales missions la surveillance, la protection et la propreté du site du Gour de Tazenat. Néanmoins, leur rôle est également pédagogique afin de sensibiliser les visiteurs à la protection des espaces naturels, apporter un contenu scientifique et accompagner les publics pour profiter pleinement des équipements communaux.

Philippe et Marion sont présents au Gour de Tazenat depuis le 1^{er} juillet et jusqu'à la fin de l'été.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (filles et garçons 🧑🧒), né(e)s entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 juillet 2006 doivent se présenter en personne en mairie avant le 31 juillet 2022 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

Dimanche 10 juillet

**Le cheval de trait en Fête
Brocante/vidé grenier**

Organisé par Tazen'Attelage au Gour de Tazenat

Dimanche 7 août

Brocante

Organisée par les Amis de l'Ecole

Jeudi 14 juillet

**Cérémonie au monument aux Morts
à partir de 11h15
Repas dès 13h, organisé par le GAM
Feu d'artifice
Bal populaire gratuit**

Jeudi 25 au dimanche 28 août

Enduro de carpes à l'étang de Chalusset
Organisé par Au bon coin des pêcheurs de
Chalusset

Dimanche 17 juillet

Concours de pétanque
Organisé par les Amis de l'Ecole

Samedi 3 septembre

**5 ème Coupe Volcanique
De nage en eau libre**
Au Gour de Tazenat à partir de 9h

Dimanche 24 juillet

Concours de pétanque
Organisé par l'entente Charblot

Dimanche 11 septembre

Vente de pain
Organisé par «l'association Autour du four
Banal de Lalignier»

Samedi 30 juillet

Fête du Gour de Tazenat
Organisée par l'association du marché de
Charbonnières à partir de 14h

ATELIER MÉMOIRE dans salle du Conseil

Organisé par le CLIC de 10h à 11h30
Les mardis 13, 20 et 27 septembre
Les mardis 11 et 18 octobre
Les mardis 8, 15, 22 et 29 novembre
Le mardi 13 décembre
Inscription au 04.73.33.17.64

Pour la 1^{ère} fois, les habitants des Baisles se sont réunis pour partager un moment de convivialité en inaugurant la fête des voisins.



Quiz
Quel est ce village ?



Réponse du précédent quiz :
Les Peytoux

Bulletin édité par la commune

Directeur de la publication : Michaël Baré
Rédaction : Claire Sahed/Géraldine Jaffeux
Crédit photos : Géraldine Jaffeux